



EXERCICE FINANCIER  
2017-2018

FONDS REMSTAR  
RAPPORT ANNUEL FPIC  
DÉCISION 2017-146



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>04</b>
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BIOGRAPHIES	05
MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION	07
SOUS-TITRAGE ET VIDÉODESCRIPTION	08
MESURES DE SUCCÈS UTILISÉES POUR CHAQUE VOLET	08
REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE ET RÉGIONALE	09
ÉMISSION TÉLÉVISUELLE FINANCÉE	10

# INTRODUCTION

## **Soutenir le talent musical de chez-nous et faire rayonner la musique canadienne, voilà la mission du Fonds Remstar!**

Depuis 2015, en reprenant l'administration du programme MaxFACT à la suite de l'acquisition de MusiquePlus et de MAX par Groupe V Média, le Fonds Remstar poursuit son mandat de soutien à la création, la production, la distribution et la promotion à travers le Canada de nouvelles œuvres artistiques et culturelles.

Trois ans après le début de son mandat, le Fonds a le sentiment du devoir accompli et est fier de présenter aujourd'hui son troisième rapport annuel.

Le Fonds a connu une réorganisation au cours de l'année 2017-2018 et de nouvelles stratégies de financement ont été déterminées. Les obligations de dépenses du programme MaxFACT ont été rencontrées et les bourses versées l'été dernier à la ronde pour les projets vidéoclips étaient les dernières. La mission du Fonds Remstar demeure la même. Toutefois, elle se concentre dorénavant uniquement sur le volet Émissions télévisuelles. Le montant de l'aide financière par projet a d'ailleurs été revu à la hausse. En maximisant les dollars pouvant être octroyés à la production de contenus canadiens, le Fonds s'assure d'élargir le spectre des projets soumis et la qualité de ceux-ci.

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BIOGRAPHIES

## **Éric Hébert (Indépendant)**

Après s'être démarqué dans le domaine de la musique et de la gérance d'artistes de renom, Éric Hébert a cofondé la société Trio Orange, une Compagnie spécialisée en production et idéation de contenu télévisuel multiplateforme. Maintenant aux commandes de Télégramme Média, Éric se spécialise dans la production de séries documentaires et culturelles. Récipiendaire de nombreuses distinctions, il œuvre également à titre d'administrateur du Fonds Remstar.

## **Jean Guy Chaput (Indépendant)**

Administrateur agréé et administrateur de sociétés certifié, Jean-Guy Chaput cumule plusieurs années d'expérience dans des postes de haut niveau. Ayant dirigé la SODEC pendant 5 ans, et ayant présidé le conseil d'administration de Renaud-Bray, M. Chaput œuvre aujourd'hui comme consultant, en plus d'être administrateur du Fonds Remstar.

## **Paul Lafleur (Indépendant)**

Ayant occupé des postes de haut niveau en vente et développement des affaires dans le domaine des médias, Paul Lafleur est un stratège expérimenté cumulant plus de 25 années d'expérience. Après avoir dirigé des équipes de ventes et de créativité média, chez V et chez Rogers Média, Paul Lafleur agit comme administrateur du Fonds Remstar pour une seconde année consécutive.

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BIOGRAPHIES

## **Richard Speers (Indépendant)**

Président et fondateur du groupe Attraction, Richard Speer est passionné par le monde de la production et des médias. Ancien président de la section québécoise de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et administrateur du Fonds Remstar, il joue un rôle significatif dans la consolidation de l'industrie culturelle. Homme de conviction, il s'implique au sein des conseils d'administration de plusieurs organisations et institutions, dont le Fond Remstar.

## **Tony Porrello (Président et membre)**

En plus d'assurer la présidence du Fonds Remstar depuis l'automne 2017, Tony Porrello est vice-président exécutif, approvisionnement, de Groupe V Média, premier groupe média indépendant au Canada, propriétaire de la chaîne généraliste V, des chaînes spécialisées Max et MusiquePlus, ainsi que des propriétés numériques Noovo.ca et 25Stanley. À ce titre, Tony assure les négociations de la majorité des contrats de l'entreprise. Avant de se joindre à Groupe V Média, Tony était directeur de comptes commerciaux pour la Banque Royale du Canada, dans le secteur du financement de longs métrages et audiovisuel. Il cumule près de 20 ans d'expérience avec Remstar en stratégie d'affaires, dont 10 ans dans le domaine de la distribution, production et le financement de longs métrages. Tony est gradué de l'Université Concordia de Montréal.

# MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION

## ÉMISSIONS TÉLÉVISUELLES

Carl Rousseau

Paul Lafleur

Jean Guy Chaput\*

\*Jean Guy Chaput a également pour mandat de s'assurer que les enjeux et la réalité des CLOSM sont pris en considération.

# SOUS-TITRAGE ET VIDÉO DESCRIPTION

Tous les projets liés au Fonds Remstar doit être sous-titrée et accompagnée de vidéo description pour la télévision. Ces exigences font partie des ententes arrêtées avec les récipiendaires et le Fonds s'assure du respect de ces termes avant la mise en ligne et/ou diffusion de tous les contenus.

# MESURES DE SUCCÈS UTILISÉES POUR CHAQUE VOLET

Chaque demande de financement est évaluée par les membres du comité de sélection sur la base des mérites artistiques, l'aspect financier et sur l'excellence de l'équipe du projet soumis. Un système de pointage, se rapportant à ces balises/critères permet ensuite d'attribuer les enveloppes aux demandeurs s'étant le plus démarqués jusqu'à concurrence des dollars disponibles pour la dite ronde.

# REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE ET RÉGIONALE

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343, le Fonds Remstar a nommé Monsieur Jean Guy Chaput protecteur des communautés de langues officielles en situations minoritaires. En tant que membre du conseil de sélection ainsi que membre du conseil d'administration du Fonds, Monsieur Jean Guy Chaput s'assure que les projets de langues minoritaires soient pris en considération.

Ayant à cœur le rayonnement de l'industrie en région, depuis sa mise en place, le Fonds a également veillé à ce que des enveloppes soient allouées à des projets produits au Canada et à l'extérieur de Montréal.

# ÉMISSION TÉLÉVISUELLE FINANCÉE

La contribution maximum pouvant être versée sur un projet Émission télévisuelle a été majorée à 700 000 \$. Contrairement aux dernières années où le Fonds a contribué aux projets *Permis de Chanter* (ronde du 11 juillet 2016), *Balade à Toronto* (ronde du 15 août 2017) et *Taste of Marley* (ronde du 15 août 2017) à la hauteur de 415 000 \$, aucun dépôt n'a été compilé à la ronde du 15 juin 2018 et par conséquent, l'enveloppe prévue n'a pas été attribuée. Les dollars seront plutôt cumulés avec ceux de la prochaine ronde et ainsi de suite, jusqu'à concurrence d'un ou plusieurs demandes qui se verront octroyer une aide financière de la part du Fonds. Nous sommes confiants que le déploiement de cette nouvelle stratégie de financement se traduira par une croissance de soumissions et permettra la mise en place de projets porteurs, en phase avec le mandat du Fonds.



FONDSREMSTAR.CA